

## Groupe PLR du conseil général de la Commune de Val-de-Travers

---

### Motion : Participation au programme « easyvote »

#### 1. Le programme « easyvote »

Constatant que les jeunes âgés entre 18 et 25 ans participaient moins aux votations et aux élections que les citoyens plus âgés, le Parlement des jeunes de Köniz a lancé en 2007 une brochure de vote.

Ce programme a, par la suite, été repris en 2012 par la Fédération suisse des parlements des jeunes (FSPJ), qui l'a rebaptisé « easyvote ». Ceci afin d'informer et de mobiliser les jeunes en vue des votations et des élections fédérales et cantonales. **L'objectif de « easyvote » est celui de fournir aux jeunes, en complément des documents officiels, des informations vulgarisées, neutres et moins longues.**

Le programme « easyvote » s'autofinance à hauteur de 70 pourcent. Le financement restant est issu des contributions de Confédération, Cantons, fondations, associations et dons privés.

#### 2. Fonctionnement du programme « easyvote »

La brochure « easyvote » informe sur les objets en votation au niveau fédéral et cantonal. Les textes sont rédigés selon la devise « Par les jeunes pour les jeunes » sur la base des documents officiels. La rédaction des textes « easyvote » se fait en plusieurs étapes et sur plusieurs semaines en collaboration avec des jeunes bénévoles âgés de 15 à 30 ans issus de différents horizons professionnels et linguistiques. Quatre semaines avant les quatre votations annuelles prévues au niveau fédéral, les brochures « easyvote » sont envoyées par courrier, aux jeunes âgés généralement de 18 à 25 ans. Dans les cantons où le seuil des 4'000 brochures envoyées est atteint, la brochure « easyvote » inclut aussi les informations sur les objets soumis à votation cantonale qui ont lieu à la même date des votations fédérales.

Les communes qui abonnent leurs jeunes à « easyvote » peuvent choisir entre différents types d'abonnements pour l'envoi des brochures. Le plus courant est celui de l'envoi des brochures « easyvote » directement au domicile des jeunes. Pour un abonnement de ce type, les communes payent un prix de CHF 6.90.- par jeune et par année (prix d'envoi inclus) pour les 4 scrutins annuels. Deux fois par année, les communes envoient à « easyvote », via une plateforme sécurisée, les adresses du groupe des jeunes à qui ils souhaitent offrir un abonnement à la brochure. Dans ce processus, la protection des données transmises à « easyvote » est garantie.

Par la suite, les jeunes reçoivent directement chez eux la brochure envoyée par « easyvote ».

Bien que destinées en premier lieu aux jeunes citoyens, les explications d'« easyvote » peuvent également être destinées aux électeurs des autres générations.

#### 3. Bilan du programme

Près de dix ans après son lancement, « easyvote » connaît un succès croissant. Pour les votations fédérales du 25 septembre 2015, ce sont environ 86'200 brochures qui ont été diffusées dans tous les cantons suisses, grâce à la collaboration de 350 communes.

**Dans le Canton de Neuchâtel, le seuil des 4'000 brochures envoyées aux jeunes neuchâtelois a été atteint, les brochures « easyvote » pour le Canton de Neuchâtel incluent donc les explications concernant les votations fédérales et les votations cantonales.**

Les premiers résultats de la participation aux élections nationales de 2015 en fonction de l'âge sont encourageants : dans les villes de Lucerne et de Zurich, où « easyvote » est actif depuis plusieurs années avec différentes mesures (brochure, débats dans les écoles – easyvote school

## Groupe PLR du conseil général de la Commune de Val-de-Travers

---

programmes d'information, etc.) le taux de participation des moins de 30 ans a augmenté respectivement de 16,1 pourcent et de 2,8 pourcent.

### 4. Motivations pour une large diffusion d'« easyvote »

Cette information vulgarisée ne manquerait pas d'être appréciée notamment par les électeurs exerçant pour la première fois leurs droits civiques du fait de leur jeune âge ou de leur récente naturalisation.

En effet, la complexité des objets et la non moins complexe explication offerte par les textes officiels encouragent un grand nombre d'électeurs à jeter leur bulletin de vote au *panier*. Du fait que la brochure « easyvote » est envoyée à la maison, elle favorise la discussion au sein de la famille et stimule l'ensemble de ses membres à s'intéresser aux votations.

Le programme « easyvote » possède aussi un site internet comprenant des outils de mobilisation supplémentaires. Cependant, ce site ne peut pas substituer le rôle de la brochure papier. Selon une étude réalisée en 2014 par l'institut gfs.bern, la brochure « easyvote » est en effet une des principales mesures de mobilisation plébiscitées par les jeunes interrogés.

### 5. Conclusion

Considérant que le vote des jeunes est primordial pour l'avenir de notre société, il apparaît fondamental que la Commune de Val-de-Travers réfléchisse à sa participation au programme « easyvote ».

Fleurier, le 8 mai 2017

Quentin Di Meo

Malo Bortolini

Florian Dreyer